

> Intitulé de l'emploi

**Architecte infrastructure**

> Autres appellations

- Architecte technique
- Urbaniste technique

> Définition synthétique

L'architecte infrastructure définit, propose et supervise les évolutions des architectures techniques des infrastructures du système d'information et en assure la cohérence en accord avec la stratégie technique de l'entité.

> Activités principales

- Préconisation des normes et standards de la stratégie technique
- Veille technologique, prospective, conseil
- Élaboration des architectures techniques (matériels, réseaux, produits de sécurité ...) des systèmes et réseaux d'information nécessaires aux projets d'évolution en conformité avec le contexte applicatif et le système de la collectivité
- Études d'impact, dimensionnement et chiffrage des solutions préconisées
- Rédaction de rapports d'études et de cahiers des charges techniques
- Suivi de la mise en oeuvre et assistance aux équipes de projet
- Promotion de l'architecture technique
- Pilotage et conduite des projets d'infrastructure

> Compétences requises

**Savoir :**

- Méthodes d'ingénierie et d'assurance
- Marché de l'offre informatique et des télécommunications
- Architecture fonctionnelle des systèmes d'information mis en oeuvre par l'entité
- Fonctionnement et stratégie de l'entité
- Technique d'élaboration de documentation normalisée
- Techniques de communication et de négociation
- Normes et procédures de sécurité
- Méthodes d'ingénierie de projets

**Savoir-faire :**

- Modéliser, concevoir et analyser des architectures techniques de systèmes d'information et gérer un référentiel technique
- Analyser les impacts techniques et organisationnels des normes et standards préconisés
- Développer et entretenir une vision et une compréhension des technologies récentes
- Évaluer et maîtriser les risques encourus par le système d'information et de communication
- Coordonner des projets inter-services
- Analyser les besoins de communication d'une organisation complexe
- Prendre en compte la sécurité

**Comportements professionnels :**

- Force de proposition technique
- Large autonomie dans l'organisation du travail
- Disponibilité

> Conditions particulières d'exercice

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Complexification et rapidité de l'évolution des systèmes d'information, tant techniques que fonctionnels
- Intégration des plans de continuité et de reprise d'activité

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Nécessité d'une actualisation permanente des connaissances en matière d'architectures et de réseaux

#### > Proximité avec d'autres emplois

- Responsable de la sécurité du système d'information
- Administrateur réseau
- Intégrateur système